

Vol. 2, No. 1
Juin 2025

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 2, No. 1, 2025

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III^e et le II^e siècle avant notre ère	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : Les Luenou, origine, migration et formation : XV^e - XVI^e siècle	94-115
Sonia-Estelle BOUA : L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i>	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali	129-140
Sylla ANZOUMANAN : Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I^{er} : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI^e-XIX^e siècles)	160-178
Maïmouna BAMBA : Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012	179-190
Tiégbè TOURÉ, Mamadou FOFANA : Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI^e siècle à 2022	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?	214-225
BABAROU : La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)	226-244
Solenko GNENDA: La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?	245-259
Dominique BAKOUAN : Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro	283-297

Makoura BAMBBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)	298-314
Michel Assoumou NSI : L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation	315-329
Djibril BALDE : Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950	346-358
Pénissonguita SORO: Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)	359-370
Roseline Gbocho N'DA : Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire	371-382
Boureima SANA : Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)	410-429
Kan Yannick YEBOUE : Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)	439-462
Wokado Mohamed SAKO : Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : Théorie critique et rationalisation de la société	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)	529-542

Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique	543-561
Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022	562-575
Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984	576-594
Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024	595-619
Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?	620-640
Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)	641-669

Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI^e siècle à 2022

Tiégbè TOURÉ

Enseignant-chercheur
Maître-Assistant
Département d'histoire
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
tiegbet@yahoo.fr

Mamadou FOFANA

Enseignant-chercheur
Assistant
Département d'histoire
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
rahim.2fof@gmail.com

Résumé

Région située au Centre-nord-ouest de la Côte d'Ivoire, le Korodougou est, depuis le XVI^e siècle, occupé par des migrants, en grande majorité, originaires de l'empire du Mali et qui ont donné naissance au peuple koro. D'où le nom que porte la région qui a également accueilli, à la fin de la même période, des Tagbana Lekra, objet de cette étude, en provenance de la zone de Katiola. Cet article examine le processus de leur migration et leur évolution dans le Korodougou jusqu'en 2022. Il met en relief les motifs de leur présence au pays des Koro, les institutions qu'ils y ont mises en place pour vivre et les relations qu'ils entretiennent avec ces derniers. Pour aboutir à ces résultats, des données des sources orales, des sources écrites, des ouvrages, des articles et thèses ont été confrontées et analysées par thème afin de ne retenir que les informations fiables.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Korodougou, Koro, Tagbana, rapports

Abstract

Region located in the North-west-center of Côte d'Ivoire, the Korodougou is, since the XVI^e century, occupied by migrants, largely, from the Mali empire who gave birth to the Koro people. Hence the name of the region that has also welcomed, at the end of the same period, Tagbana Lekra, object of this study, from the Katiola area. This article examining the process of their migration and their evolution in Korodougou until 2022, highlights the reasons for their presence in the Koro country, the institutions they put in place to live and the relationships they maintain with them. To achieve these results, oral source data, written sources, works, articles and theses have been facing and analyzed by theme in order to retain only reliable information.

Keywords : Côte d'Ivoire, Korodougou, Koro, Tagbana, Reports

Introduction

Le Korodougou est une région de la Côte d'Ivoire qui se situe au Centre-nord-ouest du pays. Limité au Nord par les sous-préfectures de Boron, Niankaramandougou et de Tortya ; au Sud par les sous-préfectures de Kondrobo, Kounahiri et de Bodokro ; à l'Est par les sous-préfectures de Katiola et de Fronan et à l'Ouest par celles de Mankono et de Sarhala (voir carte à la page 3), ce territoire a une superficie de 3600 km². Il est habité majoritairement par les Koro¹ dont il porte le nom. Ce peuple qui émane du brassage de plusieurs populations dont la majorité provient de l'empire du Mali, d'où ils ont migré pour des causes à la fois politiques et économiques, en a pris possession à partir du XVI^e siècle. C'est également à la fin du même siècle que les Tagbana ou Trakpana (T. Touré, 2014 :14) y ont migré et s'y sont établis (M. Fofana, 2020 : 85-108) pour, ensuite, être nommés Tagbana Lekra². D'où le choix de cette date comme point de départ de cette étude qui se déroule jusqu'en 2022. Cette dernière borne chronologique est marquée par un grave et dramatique conflit foncier opposant la population koro de Guesso soutenue par Bouandougou et les Tagbana de Nakara.

L'histoire du peuple tagbana Lekra de Nakara n'a pas encore été suffisamment abordée dans les travaux scientifiques. De rares auteurs tels Y. Person (1968, 1970, 1975) et M. Fofana (2009-2010, 2020) ont, certes, évoqué les raisons de leur migration dans le Korodougou et leurs alliances militaires avec les Koro pour faire face à la menace samorienne en 1887-1888 et en 1893. Cependant, aucun d'entre eux ne s'est appesanti sur les institutions mises en place par les Lekra, après leur installation au Korodougou. Il en est de même des rapports sociaux, économiques et conflictuels qui ont existés entre eux et les Koro. Tous ces points méritent d'être analysés afin d'appréhender le mode de vie des Tagbana Lekra de Nakara et l'ensemble des relations qu'ils entretiennent avec les Koro. Ce travail a donc pour objectif de connaître la dynamique de l'implantation des Tagbana Lekra de Nakara dans le Korodougou. La problématique qui se dégage, pour atteindre un tel objectif, est la suivante : Quel est le processus migratoire des Tagbana Lekra dans le Korodougou et l'évolution de leurs rapports avec les Koro du XVI^e siècle au XXI^e siècle ?

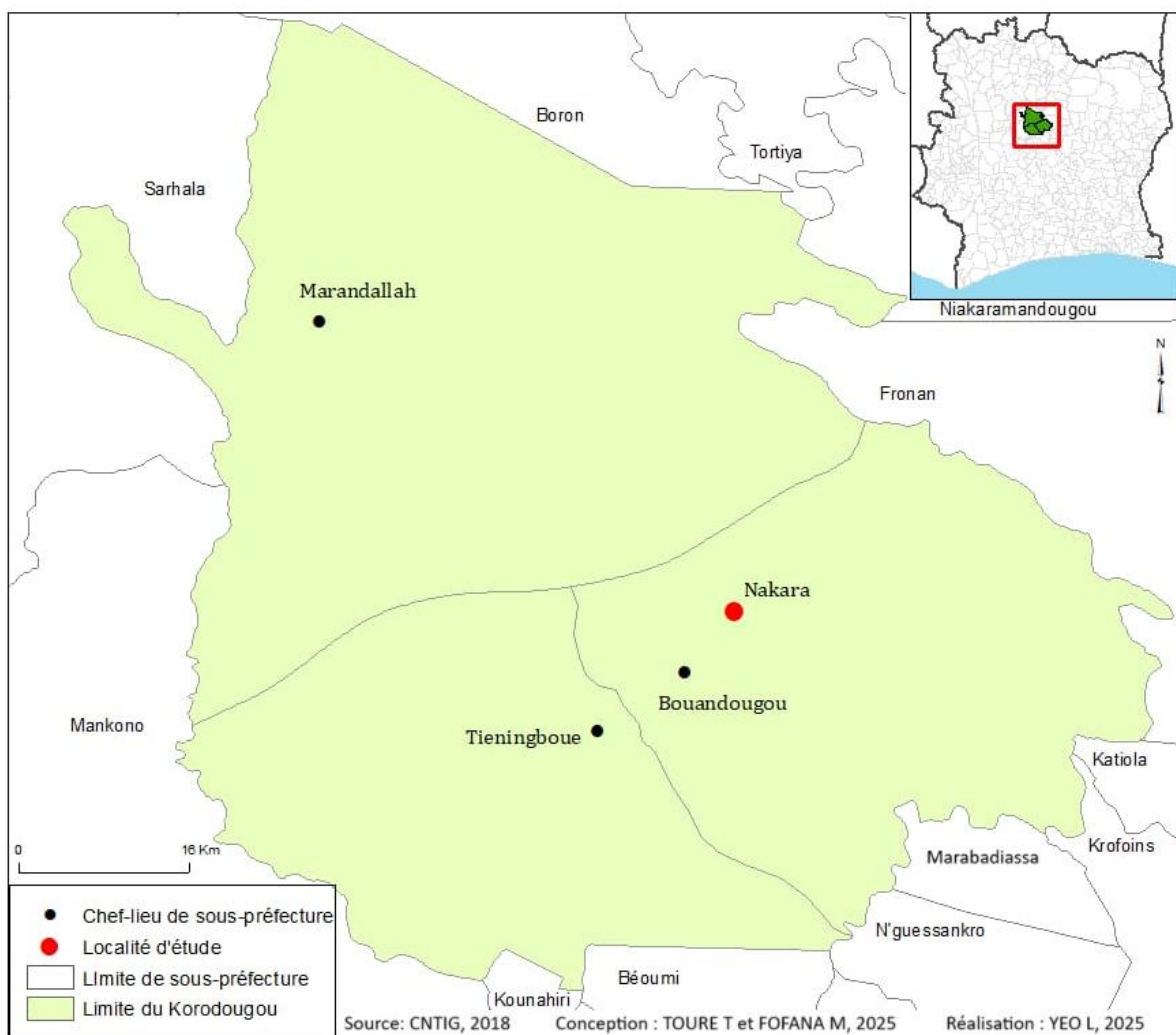
¹ Le nom Koro provient de Krota, prénom du patriarche qui a conduit les migrants fondateurs de Souanso, le premier village Koro, selon les traditions orales. Voir (M. Fofana, 2020 : 11).

² Ce nom leur fut donné par leurs frères Tagbana parce qu'ils excellaient dans l'occultisme.

Pour répondre à cette interrogation, nous avons rassemblé des informations provenant des sources orales et écrites, d'ouvrages, d'articles, de mémoires de maîtrise et de thèses de Doctorat. Ces informations ont été soumises à des recoupements thématiques, avant de les confronter entre elles pour en retenir celles qui sont fiables.

Ce travail méthodologique a conduit au plan qui nous permettra d'aborder la migration et les institutions du peuple tagbana Lekra dans le Korodougou, d'une part, et, d'autre part, les rapports entre ces Tagbana et les Koro.

CARTE DU KORODOUGOU



1- La migration et les institutions du peuple tagbana lekra dans le Korodougou

Les cahiers du LARSOC (CDL), vol. 2, No. 1, 2025

Le Korodougou a été le théâtre de plusieurs mouvements migratoires aux origines diverses qui occasionnèrent le contact entre des peuples de cultures différentes. Parmi ceux-ci figure la migration des Lekra, peuple d'origine tagbana. Pourquoi ces derniers choisirent-ils de s'établir sur un autre espace ? Comment s'organisèrent-ils sur ce nouvel espace ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre.

1-1- Les causes de la migration des Tagbana Lekra dans le Korodougou

Les raisons qui fondent la migration des Tagbana Lekra dans le Korodougou sont la recherche de terres propices à l'agriculture et la quête de l'argile nécessaire à l'artisanat de la poterie.

1-1-1- La recherche de terres propices à l'agriculture

La recherche de terres propices pour faire l'agriculture est une des raisons fondamentales qui justifient la migration des Tagbana Lekra en direction du Korodougou. En effet, Les Tagbana sont des agriculteurs à la recherche permanente de la terre fertile. Ils s'installaient toujours sur un espace pouvant leur permettre d'exercer leur activité. La découverte de nouvelles terres se faisait grâce aux chasseurs. Dans leurs activités cynégétiques, ces derniers découvraient de nouvelles terres et informaient les siens. Les personnes dont la jachère ne permettait plus de résoudre les problèmes de terres fertiles ou celles dont le nombre des membres de la famille avait évolué, approchaient les chasseurs pour aller vérifier les nouveaux sites découverts. Quand ces sites remplissaient les conditions minimales pour une vie humaine (eau, terre fertile, accès facile), des membres de familles allaient s'y établir et ils étaient suivis plus tard par d'autres familles. L'installation des Lekra sur leur site actuel dans le Korodougou suivit ces différentes étapes. En effet, selon les sources orales³, la découverte de Nakara⁴ fut faite par le chasseur Banga Thio, originaire de Kpéfélé⁵. Celui-ci avait l'habitude de se déplacer très loin de son village pour effectuer la chasse. Un jour, il découvrit un grand cours d'eau (le Bandama actuel) et décida de le traverser afin d'avoir plus de gibiers. Après

³ Se référer aux sources orales indiquées dans la bibliographie.

⁴ Le village où habitent les Lekra dans le Korodougou s'appelle Nakara, c'est une déformation linguistique de Lekra. Les migrants ont dénommé ainsi leur village pour ne pas perdre leur origine.

⁵ Au cours de l'entretien que Fofana Mamadou a eu avec Drissa Tiéné, chef de village, le 18-04-2001 à Nakara, ce dernier affirma que les Lekra sont originaires de Dabakala-Sakan, une localité proche de Katiola. Par contre, les personnes interrogées par Touré Tiégbè le 20-04-2024 à Nakara soutiennent être venues de Kpéfélé, localité située à 5 kilomètres de Katiola.

l'avoir traversé, il découvrit une zone non seulement giboyeuse mais aussi fertile pour la pratique de l'agriculture. Cet espace était inhabité et non exploité. De retour dans son village Kpéfélé, il informa son ami Hiènan, un grand cultivateur. Celui-ci décida d'effectuer le déplacement pour vérifier les qualités de ce terrain qu'il vantait tant. Le voyage confirma les propos de Banga Thio. En somme, les Lekra avaient donc besoin de vastes portions de terres arables indispensables à leurs activités agricoles⁶. Le Korodougou répondait favorablement à cette exigence.

Avec une superficie de 3600 km², cette contrée dispose d'immenses surfaces cultivables dont la nature du sol est de type ferrallitique moyennement désaturé (J. M. Avenard, M. Aldin et alii, 1971 : 298). Il s'agit d'un sol argilo-sableux de couleur ocre. Le chef de poste de Mankono, Bourret, qui fit un séjour de vingt-trois jours dans le Korodougou, précisément dans le canton Diamba, en 1910, note à ce sujet : « *Le sol de ce canton est en général argilo-sablonneux avec prédominance d'argile rarement caillouteux* »⁷. Ce type de sol possède des caractères de fertilité élevée (J. M. Avenard, M. Aldin et alii, 1971 : 298).

Cette fertilité du sol du pays koro est attestée par les savoirs empiriques des migrants contemporains sénoufo des années 1970⁸. Ces derniers jugent la richesse ou la pauvreté des sols par la présence et l'abondance de certaines espèces végétales, en se fondant sur l'expérience acquise dans les travaux champêtres. Ainsi, la profusion de certains arbres nommés *bassi*, *kêrêtê*, *gnaman* en langue koro correspondant, respectivement, en sénoufo à *zangome*, *galdigué* et *tchamman* prouve que la terre de cette région a une bonne valeur agricole. Il en est de même de la présence de certaines herbes appelées *gbogo et waga* par les Koro et *gbogo et gnangnon* par les Sénoufo⁹. Le sol du Korodougou est donc fertile et est favorable à une très grande diversité de cultures.

Par ailleurs, la région bénéficie d'une pluviométrie qui oscille annuellement entre 1200 et 1300 mm de pluie (J. M. Avenard, M. Aldin et alii, 1971 : 122). La conjugaison de ces deux facteurs est un gage de réussite pour les cultures. D'où la décision de Banga Thio d'organiser

⁶ Drissa Tiéné, entretien réalisé le 18-04-2001 à Nakara.

⁷ Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE86(5), 1910.

⁸ Depuis les années 1970, on assiste à des migrations sénoufo en direction du Korodougou. Ces derniers viennent chercher des terres pour faire l'agriculture, notamment la cotonculture.

⁹ Diarrassouba Sogninguin, entretien réalisé le 14-04-2001 à Sogninguikaha (un campement sénoufo dans le Korodougou)

le déplacement de sa famille et celle de son ami Hiènan vers le Korodougou. D'autres familles de Kpéfélé, de Katiola et des localités tagbana les suivirent plus tard. Ces populations installées dans cette localité depuis la fin du XVI^e siècle ne se retournèrent plus dans leurs localités respectives mais elles gardèrent le contact avec leur origine par les visites régulières et par l'utilisation de la langue¹⁰. Le peuple Lekra que nous connaissons actuellement n'est pas homogène. Il est composé, en plus des Tagbana, d'autres peuples qui effectuèrent le déplacement. Il s'agit des Mangoro, des Zerma et des Somorho.

Outre la recherche de terres arables, la quête de l'argile pour la poterie demeure un des mobiles déterminants de l'implantation des Tagbana Lekra dans le Korodougou.

1-1-2- La quête de l'argile nécessaire à l'artisanat de la poterie

Les Tagbana Lekra qui ont fondé Nakara étaient composés de chasseurs, d'agriculteurs (Tagbana), de forgerons (Somorho), de commerçants (Zerma) et de potières (Mangoro). Ces dernières sont des artisanes qui utilisent l'argile, comme matière première, pour la fabrication d'une panoplie de céramiques qui étaient indispensables pour la vie quotidienne, durant la période précoloniale. C'est, d'ailleurs, pour cette raison qu'il a fallu être rassuré par l'existence d'une argile de bonne qualité, avant d'amorcer la migration vers le Korodougou. En effet, après la découverte du site de Nakara par le chasseur, Banga Thio, il lui a été demandé d'y ramener de l'argile qu'il récupéra dans un trou de crabe. Cette argile fut remise aux potières qui attestèrent sa bonne qualité. C'est donc à la suite de ce test concluant que le processus migratoire en direction du pays koro des Tagbana lekra fut amorcé¹¹.

Au Korodougou, on trouve l'argile dans des gisements situés dans les zones marécageuses, non loin des cours d'eau. Elle est, en général, de bonne qualité. Celle-ci est caractérisée par sa finesse et sa plasticité¹².

En somme, les Tagbana Lekra se sont établis dans le Korodougou à cause de la disponibilité de bonnes terres agricoles, de l'existence d'argile de bonne qualité pour exercer le

¹⁰ Malgré des siècles d'éloignement, le peuple Lekra s'exprime correctement dans la langue des Tagbana selon Touré Tiégbé qui les a rencontrés et échangé avec eux.

¹¹ Drissa Tiéné, entretien réalisé le 18-04-2001 à Nakara.

¹² Sangnan Fofana, entretien réalisé le 22-03-2016 à Niankabi.

métier de la poterie, de la pratique du commerce et de la métallurgie. Mais comment se sont-ils organisés, après leur implantation, pour vivre dans le Korodougou ?

1.2. L'installation et le mode de vie des Lekra dans le Korodougou

Cette partie mettra l'accent sur la fondation des villages lekra, les activités économiques et l'organisation socio-culturelle.

1.2.1. La fondation des villages et campements dans le Korodougou

Le premier village créé par les Lekra fut baptisé Lekra en souvenir de leur appellation depuis kpéfélé. Il était situé non loin du Bandama. Mais quelques temps après, ils se rendirent compte que cet emplacement n'était pas stratégique car d'autres peuples viendraient occuper les espaces alentours. Ils déplacèrent alors le village sur un nouvel espace plus stratégique en gardant le même nom Lekra qui va connaître une déformation linguistique à l'époque coloniale pour devenir Nakara¹³. Ce nouvel espace leur aurait permis de contrôler les terres allant du fleuve Bandama jusqu'à Tiéningboué actuel. Il faut noter que les Mangoro, les Zerma et les Somorho ne créèrent pas de villages. Ils habitaient le village créé par les Tagbana. Pour davantage préserver leur espace, les Lekra décidèrent de créer des campements. Cet essaimage permit de fonder Fanankaha, Glahaklôhô, Sirikiholakaha, Koranankaha, Lôwôlô, et Dogniérikaha.¹⁴ Dans ces différentes localités créées, les Lekra s'adonnèrent à plusieurs tâches.

1.2.2. Les activités économiques des Lekra

Comme défini antérieurement, les Lekra sont constitués de plusieurs entités ethniques. L'agriculture est l'activité économique partagée par tous : « tous les Lekra pratiquent l'agriculture mais certains ont d'autres activités »¹⁵. Les propos de ce traditionniste reflètent la réalité d'autant que certains sont potiers (Mangoro), d'autres métallurgistes (Somorho) et commerçants (Zerma).

L'activité agricole était basée sur les produits vivriers (igname, riz, maïs) et quelques produits de cueillette tels le néré, le baobab etc. Mais depuis plus de deux décennies, la culture

¹³ Ouattara Amadou, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

¹⁴ Fofana Amadou, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

¹⁵ Coulibaly Abdoulaye, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

de l'anacardier est très pratiquée par les Lekra. Toutes ces activités s'exerçaient dans un cadre socio-culturel et politique propre.

1.2.3. La gestion socio-culturelle et politique des Lekra

Banga Thio qui découvrit l'espace demanda à son ami Hiènan d'être le chef de terre. Le village était composé de sept familles, jouant des rôles spécifiques. Ainsi les Thio, les Hili, les Horo et les N'kongon exerçaient le pouvoir, à tour de rôle. Les Hiè assuraient la gestion de la terre. Les Mangoro et les Somorho pratiquaient leurs activités respectives ; ils ne pouvaient exercer le pouvoir mais participaient au choix du chef. Pour choisir le chef, les familles tagbana et celles des artisans se réunissaient et portaient leur choix sur une personne faisant partie des lignages qui pouvaient diriger le village¹⁶. Chez les Lekra, le pouvoir ne s'obtenait ni par la mère ni par l'oncle, comme cela se fait en société tagbana. C'est une sorte de démocratie tournante qui se faisait entre les familles en droit de régner. Lorsque les familles choisissaient un individu comme chef, elles demandaient l'autorisation à sa famille, avant de l'introniser. Les notables étaient les représentants des familles qui constituaient le village¹⁷.

Lorsque le chef choisi était défaillant, les mêmes familles se réunissaient pour choisir un autre chef. Pour ce qui concerne la gestion de la terre, chaque lignage possédait sa terre qu'il gérait mais le chef de terre de la famille des Hiè était l'autorité suprême pour la gestion de toutes les terres. Il officiait tous les sacrifices liés à la terre dans les lieux d'adoration. Ce système politico-religieux est encore en vigueur de nos jours.

Au niveau social, toutes les familles tagbana pouvaient avoir des liens matrimoniaux entre elles, sauf avec les familles des artisans notamment les Mangoro et les Somorho¹⁸. Antérieurement animistes, la plupart des Lekra se convertirent à la religion islamique. C'est la raison pour laquelle ils portent des prénoms malinké tels que Abdoulaye, Issouf, Issiaka etc¹⁹. Ces transformations touchèrent aussi le volet culturel. Au départ, les Lekra tagbana pratiquaient la danse du Tchala, du Nangbôhô, le Gbôssô (masque) mais la proximité avec les Koro les amena à délaisser la plupart de ces danses et d'adopter le mêtékê (kopé). La langue tagbana, fut délaissée à un moment donné au profit du Koro mais depuis plus d'une vingtaine d'années,

¹⁶ Coulibaly Siaka, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

¹⁷ Fofana Zoumana, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

¹⁸ Coulibaly Issouf, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

¹⁹ Amadou Touré, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

c'est le retour aux sources non seulement au niveau des prénoms tagbana mais aussi au niveau des danses d'origine tagbana. Les danses du terroir tagbana sont réhabilitées afin de marquer leur identité tagbana dans le Korodougou²⁰. Quels rapports ces populations Lekra entretiennent-ils avec les Koro depuis des siècles ?

2- Les rapports entre les Tagbana lekra de nakara et les Koro

La cohabitation entre les Tagbana Lekra et les Koro, depuis le XVI^e siècle, a donné lieu à deux types de relations : les rapports harmonieux d'une part et les d'autre part les rapports conflictuels.

2-1- Les relations harmonieuses

Les relations harmonieuses entre Tagbana Lekra et Koro se manifestent aux niveaux social, économique et militaire. Elles mettent en relief la bonne entente entre ces deux peuples.

2-1-1- Les relations sociales

Les relations sociales qui existent entre les Tagbana Lekra de Nakara et les Koro sont incarnées par une alliance interethnique, des liens matrimoniaux et le changement patronymique des Tagbana.

L'alliance interethnique (*sanakougnan* en koro et *nambo* en tagbana) est une forme de communication sociale entre des groupes ethniques qui ont vécu dans le passé, plus ou moins lointain, un fait d'histoire commun. Elle peut donc être fondée sur des légendes, des mythes ou sur une histoire commune à deux ou plusieurs peuples (Y. Kouadio, 2003 : 80). Ce type de lien existe entre les Koro et le grand groupe sénoufo dont font partie les Tagbana Lekra de Nakara.

Son origine remonte au XVI^e siècle, à l'époque des migrations mandingues qui ont abouti à la naissance du peuple koro. En effet, certains migrants qui sont entrés au Korodougou par l'Est et qui sont établis à Ouédallah affirment avoir quitté le Mandé, pour des raisons de conflits, en compagnie de certaines populations qui ont contribué à l'éclosion du peuple djimini. C'est au cours de leur séparation qui eut lieu à Mangossazan, un endroit où il y avait un fleuve

²⁰ Fofana Zoumana, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

dont la traversée aurait nécessité un albinos en sacrifice, qu'un pacte de non-agression, d'assistance mutuelle et de paix a été signé entre eux.

Ainsi, après le peuplement et l'installation des migrants, toutes les populations qui ont constitué le peuple koro se sont insérées dans cette alliance²¹. Les Djimini font partie du groupe sénoufo. Cette alliance a donc été étendue à toutes les composantes de ce groupe auquel appartiennent les Tagbana Lekra. Ce faisant, ces derniers et les Koro sont liés par cette alliance interethnique qui favorise la fraternité entre eux et la dédramatisation des événements sociopolitiques les plus aigus.

Outre l'alliance interethnique, il existe des relations matrimoniales entre les Tagbana Lekra et les Koro. La proximité et les contacts réguliers entre ces deux peuples ont abouti à des mariages entre eux. De nombreux Koro ont épousé des femmes tagbana, tout comme des Tagbana ont pour épouses des femmes koro²². Ce brassage a favorisé des liens d'union, de fraternité et de cohésion entre eux. Ces mariages ont engendré des progénitures qui constituent des traits d'union entre ces deux peuples dont les liens se sont davantage renforcés.

Les relations sociales entretenues entre Koro et Tagbana Lekra sont très dynamiques et ont eu un impact sur la vie des seconds qui ont changé de patronymes, après leur islamisation, pour prendre certains patronymes des Koro. Ce faisant, les noms tagbana Hili et N'kongon ont été, respectivement, substitués par Fofana et Tiéné. Aussi, les Thio sont-ils devenus des Touré, les Hiè ou Yiè des Ouattara et les Horo des Coulibaly²³.

Au-delà de l'adoption des noms koro, les Tagbana Lekra de Nakara ont également appris au contact des Koro une danse très populaire au Korodougou. Il s'agit du Kopé ou du mètèkè²⁴. Mieux, tous les Tagbana Lekra de Nakara comprennent et s'expriment parfaitement bien en langue koro²⁵.

Au total, les relations sociales entre les Tagbana Lekra et les Koro sont bonnes. Elles reposent sur une alliance interethnique, sur des liens matrimoniaux, sur l'adoption de

²¹ Massia Kandé, entretien réalisé le 11-08-2014 à Ouédallah.

²² Drissa Tiéné, entretien réalisé le 18-04-2001 à Nakara.

²³ Coulibaly Issouf, entretien du 20-04-2024 à Nakara.

²⁴ Coulibaly Abdoulaye, entretien du 20-04-2024 à Nakara.

²⁵ Drissa Tiéné, entretien réalisé le 18-04-2001 à Nakara.

patronymes, de danse et la langue koro qui favorise la communication entre ces deux peuples, notamment dans les transactions commerciales.

2-1-2- Les relations commerciales

Les échanges entre les Tagbana Lekra et les Koro se déroulent dans le cadre du commerce local. Ce commerce se réalise à travers des mécanismes d'échange et des marchandises. Les mécanismes d'échanges sont le marché, le troc et la monnaie.

Le marché est un lieu déterminé où des personnes se rencontrent pour vendre et acheter des marchandises. Claude Meillassoux le définit comme « *un espace géographique et une institution où le produit est exposé pour être offert non pas nécessairement à une personnalité identifiée par son statut social mais à quiconque est prêt à offrir une contrepartie satisfaisante d'acheteur et de vendeur* » (C. Meillassoux, 1964 : 277-278). Il existe une telle institution à Bouandougou et à Tiéningboué. Il s'agit de marchés hebdomadaires qui se tiennent respectivement les samedis et mercredis. Mais le plus important des deux demeure celui de Bouandougou, car « *ce village se trouve être le lieu où aboutissent plusieurs routes caravanières* »²⁶. C'est donc dans ce marché que les populations tagbana Lekra de Nakara, notamment les femmes zerma envoient leurs marchandises²⁷.

Ces marchandises sont composées des produits de l'agriculture et de cueillette. On peut citer les ignames, les patates, le riz, le mil, le maïs, l'arachide, le tabac, le coton, le vin de palme, le miel, les gousses et de la poudre de baobab et de néré. Il y a aussi des condiments tels que les gombos, les aubergines, et les piments. Les articles de l'artisanat ne sont pas en reste. Ils sont essentiellement constitués de la production de céramique. Il s'agit entre autres, des poteries à eau, des récipients à usage culinaire, des pots destinés à la récolte et à la conservation de l'alcool, des céramiques à usage médicinal et des poteries diverses. Mais on y trouve aussi des fils de coton, des outils aratoires (dabas, faucilles, pioches, couteaux). Il en est de même des produits des activités cynégétiques, en particulier les viandes des animaux sauvages (M. Fofana, 2020 : 176-181).

Toutes ces marchandises étaient troquées contre du sel, de la cola ou de l'huile rouge que les commerçantes koro obtenaient par le biais du commerce à longue distance fondé sur les

²⁶ Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE86(5), 1910.

²⁷ Coulibaly Issouf, entretien réalisé le 20-04-2024 à Nakara.

noix de colas. Ces dernières se rendaient également dans les villages environnants de Bouandougou dont Nakara pour échanger ces produits ci-dessus énumérés contre les denrées alimentaires proposées par les Tagbana Lekra²⁸.

Outre le troc, deux monnaies précoloniales servaient aux transactions commerciales dans le Korodougou. Il s'agit du cauris et du sombé qui ont servi au négoce entre Koro et Tagbana Lekra. Ces monnaies ont, par la suite, été remplacées par le franc colonial français en 1915 (H. Yayat D'Alépé, 1988 : 91) puis par le franc CFA à partir de 1945.

En somme, les relations commerciales entre les Tagbana Lekra et les Koro révèlent de bons rapports d'entente et de complémentarité entre eux. Il en est de même au niveau militaire.

2-1-3- les alliances militaires

Les alliances militaires entre les Tagbana Lekra et les Koro ont eu lieu en deux différentes périodes mais contre la même menace. La première avait pour objectif de repousser l'attaque de la région par Mangbê-Amadou, le gendre de Samori Touré, en 1887. Ce dernier voulait contrôler les routes du négoce qui partaient des pays colatiers du Bandama vers le Niger, en passant par Tengréla et nouer un contact avec les Baoulé. Cela lui aurait permis de faire des transactions avec la côte pour ravitailler son beau-père en armes à feu. Person note à ce sujet : « *Vers l'Est, il pourrait alors prendre contact avec les Baoulé qui s'employaient à filtrer les apports de la côte (...). Le conquérant espérait peut-être les utiliser comme intermédiaires et commercer grâce à eux avec les importateurs d'armes de Lahou, ou bien ceux d'Elomwê(...)* » (Y. Person, 1970 : 775).

L'atteinte de ces objectifs devrait absolument passer par la soumission du Korodougou. D'où l'envoi de Tiékoumba Koné, le principal lieutenant de Mangbê-Amadou, pour réaliser ce rêve. Ce dernier se mit en marche avec son armée, en novembre 1887. Mais à son approche, le chef de Sarhala, Vamoussa Kanaté, qui se sentait menacé battit le rappel de ses alliés. Feigbo Tioté, chef de Marandallah et par conséquent chef de la mansaya Koukara du Korodougou en faisait partie. Celui-ci demanda à la majorité animiste koro de le rejoindre pour aller affronter les Samoriens. Ils répondirent favorablement à sa cette demande. Ainsi, un contingent commandé par Massagbèrè vint de Tabakoro. Djo Tiéné de Dandougou en envoya également. Les musulmans du Korodougou ne restèrent pas en marge. Ils soutenaient leurs frères animistes,

²⁸ Bassiafa Kamagaté, entretien réalisé le 07-05-2016 à Tiéningboué.

à l'exception de ceux de Bouandougou qui demeurèrent neutres, avec à leur tête, le chef Témogo Lagafiya Kamagaté. Les Tagbana Lekra de Nakara contribuèrent, activement, en envoyant de nombreux combattants, sous les ordres de Totié Fofana (Y. Person, 1970 : 779 et 798. Note 117). Cette armée coalisée alla se positionner à Missidougou²⁹ et réussit à contenir et à repousser l'attaque de décembre 1887 menée par Tiékoumba. Cette bataille de 1887 se solda par une défaite des troupes de Samori (Y. Person, 1970 : 779 et 798. Note 119), en partie grâce à la contribution des Tagbana Lekra.

La seconde collaboration militaire entre les Tagbana Lekra et les Koro remonte à l'année 1893. Elle est consécutive à l'arrivée de Samori Touré qui, pourchassé par les Français de sa zone d'origine, souhaitait fonder un nouvel empire en territoire ivoirien. Dans cet objectif, il écrasait toute résistance sur son passage. Ainsi, Vakourou Bamba, un redoutable guerrier qui occupait le Wattaradougou, à proximité de Séguéla, fut vaincu par les Sofas. Avec cette victoire, le conquérant mandingue contrôlait alors toute la zone comprise entre le Sassandra et le Marahoué. Mais ce territoire était insuffisant pour l'exode de tout un empire. Il fallait donc poursuivre les conquêtes territoriales. Les régions situées entre le Marahoué et le Bandama furent les cibles immédiates. Ainsi, le Gbato, le Nkalakadougou, Gbamnasso, et les Sénoufo de Baféléto furent écrasés par les Sofas. Sarhala et Tomono n'ont pas été épargnés. Le Koyakadougou se soumit aussitôt (Y. Person, 1975 : 1551-1556).

Il restait maintenant à soumettre le Korodougou. Sékoba, un des lieutenants de Samori y pénétra, en août 1893, pour venger la défaite du gendre du conquérant malinké en 1887-1888. Ce faisant, les samoriens détruisirent systématiquement tout le Korodougou. « *Le peuple koro qui avait été un obstacle à l'extension de son empire et, bien entendu, aux opportunités que cette extension lui apporterait devait recevoir une punition, un châtement proportionnel à l'insubordination dont il avait fait preuve* » (M. Fofana, 2009-2010 : 80). Marandallah qui avait été le fer de lance de la résistance koro, en 1887-1888, contre le gendre de Samori, avec son charismatique et renommé chef, Feigbo Tioté, a été, stratégiquement, épargnée et isolée. La bataille finale devait s'y dérouler.

Tous les combattants du Korodougou avaient convergé vers la localité pour affronter les samoriens. Massagbère Fofana de Tabakoro, Koursya Fongbé de Kouassidougou, Dan-De-Djo

²⁹ Missidougou est une localité Ligbi qui se situe au Nord du Korodougou.

de Dandougou se rendirent à Marandallah à la tête de leurs troupes respectives. Ils furent suivis par le chef de Ouédallah, Sèmèlemba Kandé, qui rejoignit Feigbo en personne, à la tête de ses hommes avec son neveu Soma et son voisin Banyà Kamagaté de Tiéningboué. Ils emmenèrent avec eux, les chasseurs renommés de la minorité linguistique Bêrê (îlot de langue Gonja) des villages de Niantibo et de Bonosso. Tiamiguèbè Tiéné de Kamoro était aussi présent avec ses troupes. Tiotè Fofana, le chef des Tagbana Lekra de Nakara, qui avait contribué à la défaite de Mangbê-Amadou, en 1887-1888, y dépêcha, derechef, un contingent.

Au total, tout le Korodougou se mobilisa pour défendre Marandallah, sauf Lagafya Kamagaté, le chef du gros village de Bouandougou, qui observa une prudente neutralité, voire même une complicité (Y. Person, 1975 : 1606 note 124). Mais, après deux mois de résistance, de la mi-août à la mi-octobre 1893, Marandallah capitula et fut rasé jusqu'au sol. Plusieurs combattants perdirent la vie parmi lesquels des Tagbana-Lekra de Nakara³⁰.

En somme, les Tagbana Lekra entretenirent de bonnes relations d'entente, de solidarité, d'entraide et de complémentarité avec les Koro. Celles-ci sont perceptibles au niveau social avec l'alliance interethnique qu'ils instaurèrent. Il en est de même des relations matrimoniales ainsi que l'adoption de certains patronymes koro par les Tagbana Lekra. Les échanges commerciaux entre eux ne sont pas en reste. Les produits de l'agriculture, de la chasse, de l'artisanat des Tagbana Lekra sont vendus et payés par les Koro sur les marchés de Bouandougou et de Tiéningboué. Aussi, les deux peuples se sont-ils coalisés pour affronter les sofas de Samori en 1887-1888 et en 1893. Cependant, force est de constater que dans l'évolution de leurs rapports, l'harmonie a été souvent rompue, entraînant entre eux des conflits.

2-2- les rapports conflictuels

Les relations entre Tagbana Lekra et Koro n'ont pas toujours été pacifiques. Elles ont été souvent émaillées de conflits. Ceux-ci tirent leurs origines de la question de l'autochtonie, de la dénonciation des pratiques animistes des Tagbana Lekra auprès des samoriens par Bouandougou et de la destruction de leurs localités par ces derniers, ainsi que des conflits fonciers.

³⁰ Drissa Tiéné, entretien réalisé le 18-04-2001 à Nakara.

2-2-1- La question d'autochtonie : source de discordes entre Tagbana et Koro

La problématique de l'autochtonie demeure une pomme de discordes entre les Tagbana Lekra de Nakara et les Koro. Qui des deux peuples a-t-il été le premier à occuper cet espace ? Cette question divise car chacun d'eux a tendance à s'attribuer ce statut. En effet, selon les traditions orales des Tagbana Lekra de Nakara,

Bangali, un chasseur ressortissant de leur village d'origine, venait à la recherche des gibiers dans les environs actuels de Nakara. C'est grâce à lui que le peuple Lekra eut une idée de son futur site. Il fit, en effet, savoir aux anciens de son village qui avait un besoin de terres, qu'il n'y avait jamais rencontré quelqu'un, ni aperçu un village dans sa zone de chasse. Il conclut alors que l'espace en question était inhabité³¹.

C'est ainsi qu'ils ont migré et y ont fondé de nombreuses localités dont la plus importante se nommait Lekra qui, par la suite, est devenue Nakara. Mais une autre de leurs traditions va plus loin en affirmant que :

Quelques temps après leur installation, ils se rendirent compte que leur emplacement n'était pas stratégique car d'autres peuples viendraient occuper des espaces du site. C'est pourquoi ils déplacèrent le village phare et se mirent à contrôler les terres du Bandama jusqu'à Tiéningboué actuel. Des années plus tard, trois peuples foulèrent successivement l'espace occupé par les Lekra. Il s'agit d'abord des Wan qui furent repoussés jusqu'à Kouatta, au-delà de Tiéningboué. Les Bobo ensuite vinrent demander l'espace aux Lekra qui les acceptèrent mais les sommèrent de s'installer au-delà de la rivière Lôfigué ou Djigbè. Après l'installation des Bobo, arriva Djoro, un Koro qui rencontra le chef des Lekra et lui demanda un espace pour ses cultures. Le chef leur octroya un espace qu'occupe la ville actuelle de Bouandougou³².

Cette tradition orale suscite quelques précisions et commentaires avant d'énumérer les versions soutenues par les Koro. La première remarque est que les Lekra soutiennent avoir été maîtres des terres jusqu'au-delà de Tiéningboué. L'on est alors en droit de s'interroger pourquoi n'ont-ils pas maintenu cette position en y bâtissant des localités au lieu de demeurer confinés dans un espace exigu, non loin du Bandama. Et pourquoi ce ne sont pas eux qui ont donné la terre aux populations de Tiéningboué pour qu'elles s'y installent. En effet, les traditions orales aussi bien des Koro, notamment de Tiéningboué que celles des Gonja (Bêrè), sont unanimes que ce sont ces derniers qui leur ont octroyé la terre pour s'implanter au Korodougou.

³¹ Drissa Tiéné, entretien réalisé le 18-04-2001 à Nakara.

³² Coulibaly Issouf, Coulibaly Abdoulaye, Ouattara Siaka, entretien réalisé le 24-04-2024 à Nakara.

Par ailleurs, l'information relative à Djoro et Bouandougou méritent un éclaircissement. Djoro en question est le fondateur de Djorodougou qui est excentré par rapport à l'emplacement de Bouandougou. C'est d'ailleurs Djoro qui a donné la terre au fondateur de Bouandougou qui lui-même était chasseur et originaire de Tiéningboué. Cela est su et accepté de tous au Korodougou (M. Fofana, 2020 : 82-108). Au regard de cette analyse qui fait ressortir de nombreuses confusions et controverses, nous pensons qu'il faut prendre cette tradition des Tagbana Lekra avec beaucoup réserves. Mais que disent les traditions orales koro relatives à cette question d'autochtonie ?

La quasi-totalité des traditions orales koro convergent sur ce sujet. Elles soutiennent que les Koro, à travers Djorodougou, sont les premiers à avoir pris possession des terres bordant le Bandama. À ce sujet, une tradition orale que nous avons recueillie dans le village de Tangola, en 2005, affirme :

Les plus vieux villages koro sont Souanso, Gbékouo, et Djorodougou. Le Korodougou a d'abord été habité par les Tiéné. Ce sont eux les premiers arrivants. Quant aux musulmans, c'est-à-dire les Kamagaté et Timité, ils sont venus presque ensemble mais un peu plus tard. Ce sont, d'ailleurs, les Bêrê qui ont donné la terre aux gens de Tiéningboué. Quant à Bouandougou, il a été fondé par le petit frère du fondateur de Tiéningboué. C'était un chasseur qui allait chercher du gibier dans les environs du site actuel de Bouandougou. Il y existait déjà un village du nom de Djorodougou. Voulant construire un préau pour ses parties de chasse, il demanda et obtint l'autorisation du chef de Djorodougou. Avec l'agrandissement de ce site en village, il donna en guise de reconnaissance, le nom du fils du chef de village de Djorodougou, Tiéboua, à son village. C'est également les gens de Djorodougou qui ont donné la terre aux gens de Nakara³³.

L'entretien collectif que nous avons eu, en 2013, à Souanso, considéré comme le premier et plus vieux village koro, selon les traditions, confirme certaines informations qui précèdent :

Le fondateur de Djorodougou s'appelait Djoro. C'était un des guerriers de Krota. C'est lui qui a effectivement donné la place au fondateur de Nakara. Ce dernier venait faire la chasse dans la zone. Mais un jour, au cours d'une partie de chasse, il voulait tuer Djoro. Malheureusement pour lui, le fusil n'a pu détonner. Il voulait alors fuir et Djoro l'interpella et lui demanda : qu'est-ce que tu voulais faire ? Il affirma qu'il voulait s'installer dans cette zone avec son peuple. C'est ainsi que Djoro lui fit

³³ Baguéta Tiéné, entretien réalisé le 26-08-2005 à Tangola.

savoir que toute la zone située dans cette partie jusqu'au Bandama lui appartenait. Il l'autorisa donc à venir s'y établir³⁴.

Toujours en 2013, les traditionnistes de Kakananzo affirmèrent : « *Les plus vieux villages koro dont nous avons eu écho sont Souanso et Djorodougou* »³⁵. Massia Kandé interrogé à Ouédallah, en 2014, abonde dans le même sens. À la question de savoir quels sont les premiers villages du côté oriental du Korodougou, il répondit : « *Il m'a été dit qu'il y avait Djorodougou qui est, d'ailleurs, le premier village de notre zone ici* »³⁶. À la même interrogation, Amadou Kandé de Gbagao soutint : « *Le village que nos ancêtres ont trouvé dans la région ici est Djorodougou. Les gens de Nakara sont l'un des derniers groupes à arriver. Quant aux Bêrê, nous sommes venus les trouver ici sur place* »³⁷.

Quelle analyse peut-on faire de ces différentes traditions, ci-dessus, énumérées ? Il en ressort une convergence au niveau de l'ancienneté de la localité de Djorodougou qui serait le premier village de la zone Est du Korodougou. Aussi, est-il apparu que cette localité est celle qui aurait octroyé la terre pour l'installation des Tagbana Lekra de Nakara. Nous pensons que la concordance des informations livrées par nos traditionnistes qui ont été interrogés à des périodes différentes, qui sont originaires de divers villages koro, parfois fort éloignés les uns des autres et qui ne se connaissent même pas, nous poussent à donner du crédit à cette version des faits. Cela est d'autant plausible que les traditions des Gonja ou Bêrê, considérés unanimement comme un des premiers peuples à s'installer au Korodougou, abondent dans le même sens que celles des informateurs koro. À ce propos, ces Bêrê soutiennent que :

Les habitants de Niantibo, de Bonosso et de Kokoudougou sont tous des Bêrê. Ils sont tous Fofana. Peu après leur installation, l'ancêtre des Tiéné est venu. Il s'appelait Krota et son village Souanso. Pour prévenir les agressions, le vieux Krota Tiéné décida d'installer un de ses fils vers la direction des Mona afin de contrer les éventuels envahisseurs. C'est ainsi que Kromambla fut fondé. Il envoya un créer Djorodougou pour contrôler les mouvements des Djimini et Tagbana. (...). C'est nos ancêtres qui ont donné la terre aux gens de Tiéningboué pour s'installer. La localité était donc située au milieu de Djorodougou, Niantibo et Kromambla de sorte qu'aucune agression extérieure ne la touche. Quant à Bouandougou, c'est Djorodougou qui leur a donné la terre. Il en est de même pour Nakara³⁸.

³⁴ Yogbo Tiéné, Kandé Inza, Tiéné Dangba, Dano Tiéné, Tiéné Moboua, entretien réalisé le 26-12-2013 à Souanso.

³⁵ Tiéné Mangoua, Tiéssia Tiéné, Tiénogoua Tiéné, Mangoua Tiéné, entretien réalisé le 27-12-2013 à Kakananzo.

³⁶ Massia Kandé, entretien réalisé le 11-08-2014 à Ouédallah.

³⁷ Amadou Kandé, entretien réalisé le 08-08-2015 à Gbagao.

³⁸ Faouré Fofana, entretien réalisé le 26-08-2005 à Niantibo.

Outre cette tradition bête, nous avons les conclusions issues de celles collectées par Yves Person qui permet d'apporter un regard extérieur, loin des intérêts particuliers de l'un des deux groupes ethniques. En effet, dans le cadre des recherches pour la rédaction de sa monumentale thèse sur Samori Touré, cet administrateur français a mené des enquêtes orales sur les traces du conquérant malinké de 1955 à 1962 (Y. Person, 1975 : 2193). Le Korodougou n'y a pas échappé. Il recueillit des traditions orales à Pokoutou, Dandougou, Kouassidougou, Bouandougou, Tiéningboué, Tabakoro, Kamoro, Marandallah, Sanankoro, Niantibo chez les Bête, mais aussi à Nakara où le chef Mana Tyo, né vers 1895, était le porte-parole de la communauté³⁹. Il note au sujet du Korodougou :

Ce dernier (Le Koro) était un pays vaste, peuplé d'agriculteurs vigoureux, mais affaiblit par son manque de cohésion politique. La masse malinké n'avait pas entièrement absorbé diverses minorités, comme les Gonja de Nyantibo ou les Sénufo de Nakaraga, qui ne sont d'ailleurs pas des autochtones (Y. Person, 1970 : 778-779).

Au regard de tout ce précède, des études postérieures doivent être menées pour relever la vérité historique. En plus des recherches, une rencontre groupée avec les deux entités pourraient de faciliter certaines pistes de cette recherche. Cela réduirait les discordes continues entre ces deux peuples dont les relations ont été envenimées lorsque Bouandougou a dénoncé les Lekra auprès des samoriens.

2-2-2- La dénonciation des pratiques animistes des Tagbana Lekra par Bouandougou et la destruction de leurs localités par les samoriens

Après sa victoire sur Marandallah, Sékoba, le lieutenant de Samori, se déporta rapidement sur le front du Bandama et installa son armée à Bouandougou qui devint, momentanément, son quartier général. Lagafya Kamagaté, le chef de Bouandougou, qui avait des accointances avec les troupes de Samori, dénonça les pratiques animistes des Tagbana Lekra de Nakara auprès de ces derniers. Il insista, particulièrement, sur le fait que les sons des tambours de ceux-ci empêchaient les musulmans, c'est-à-dire les populations de sa localité, de dormir. Ce faisant, la collaboration militaire qu'il avait facilitée entre Sékoba et Mori Touré de Marabadiassa commença au détriment des Tagbana Lekra de Nakara (Y. Person, 1975 : 1559).

³⁹ Voir la liste de toutes les personnes interrogées au Korodougou à la page 2213 de sa thèse : *Samori, une révolution dioula*, Paris, IFAN, 1975, tome 3.

Les localités de ces derniers furent détruites⁴⁰. Leur chef, Totié Fofana, trouva refuge à Ofyakaha, en pays Tagbana. Ce n'est que l'année suivante, en 1894, qu'il revint pour se soumettre à l'autorité de Samori. Cet épisode des rapports entre les Koro de Bouandougou et les Tagbana Lekra de Nakara n'a jamais été oublié et provoque, parfois, des frictions entre eux, notamment au niveau du foncier.

2-2-3- Les conflits fonciers

Les conflits entre les Koro de Bouandougou et les Tagbana Lekra sont récurrents. Cela s'explique par le fait que chacune de ces localités se fait passer pour la plus ancienne et, par conséquent, pense avoir un droit de primauté sur les terres qui s'étendent de leurs sites jusqu'au fleuve Bandama.

L'un des premiers conflits majeurs entre ces deux communautés porta sur l'exploitation d'un arbre néré dont chacune réclamait la propriété. Selon les Tagbana Lekra, les différentes batailles qui en découlèrent furent toujours à leur avantage et un chef koro du nom de Bassati Kamagaté fut même tué⁴¹. De leur côté, les Koro soutiennent le contraire et se font passer pour les vainqueurs de ces batailles au cours desquelles ils auraient décapité le chef de guerre des Lekra qui était un rouquin⁴². Les réminiscences des anciens affrontements et l'attitude condescendante des populations de Bouandougou vis-à-vis des Tagbana Lekra de Nakara accentuent les conflits entre ces deux peuples.

Ces conflits se sont exacerbés depuis l'avènement de la culture de l'anacarde au Korodougou qui demeure un des grands producteurs du pays. Culture pérenne qui, progressivement, s'est substituée à celle du coton, l'anacarde, à cause des gains financiers qu'elle procure, a accru la pression et les tensions foncières dans toute la région, de façon générale, et en particulier, entre Bouandougou et Nakara. Le dernier conflit en date remonte au 3 décembre 2022. Il a été provoqué par des Tagbana Lekra de Nakara qui sont allés déterrer les

⁴⁰ Ces localités furent détruites avec la complicité des Koro de Bouandougou qui montrèrent le secret des Tagbana aux Samoriens. En effet, selon les traditions orales des Lekra, les Samoriens avaient, maintes fois, échoué devant la résistance des Tagbana Lekra et un Koro aurait appris aux Samoriens que ces derniers se transformaient en cailloux lorsqu'on pénétrait leurs localités. Pour les vaincre, il fallait détruire tous les cailloux visibles. C'est de cette manière que les Samoriens prirent le dessus sur les Tagbana Lekra avec la complicité du chef Kamagaté Lagafya. Après le départ des Samoriens, les Koro vinrent demander pardon aux Tagbana Lekra afin que l'harmonie, entre eux, reprenne.

⁴¹ Ouattara Siaka, entretien réalisé le 24-04-2024 à Nakara.

⁴² Amadou Kandé, entretien réalisé le 08-08-2015 à Gbagao.

ignames et couper le riz des populations de Guesso sous prétexte que ces dernières sont sur leurs terres. Cette attitude a conduit à un conflit entre les deux communautés ; conflit qui occasionna de nombreux blessés et même des pertes en vie humaine. Pour ramener et maintenir la paix, un couvre-feu nocturne a été décrété par le préfet du département de Mankono pendant une semaine, soit du 3 au 10 décembre 2022. Un détachement de 400 gendarmes a été déployé dans les localités de Nakara, de Guesso et de Bouandougou pour ramener le calme. Ce calme a été renforcé par la visite du commandant supérieur de la gendarmerie, le général Apalo Touré, dans les localités concernées⁴³.

En somme, les rapports conflictuels qui existent entre les Tagbana Lekra et les Koro découlent de la question de l'autochtonie, c'est-à-dire qui des deux peuples est-il arrivé le premier dans la zone. Interrogation difficile à trancher puisque chacun des deux se dit autochtone. Aussi, l'avènement de la parenthèse samorienne n'a-t-elle pas arrangé les choses car les localités des Tagbana Lekra ont été détruites sur instigation des Koro de Bouandougou, notamment de son chef Lagafya Kamagaté. Tous ces tristes souvenirs, non encore oubliés, ont été greffés à l'épineux problème foncier qui prend, de plus en plus, de l'ampleur à cause de la culture de rente de l'anacarde qui a occasionné un conflit aux conséquences dramatiques entre Bouandougou et Nakara.

Conclusion

Les Tagbana Lekra de Nakara se sont implantés au Korodougou, depuis le XVI^e. Originaires de la zone de Katiola, leur migration en direction du Korodougou trouve sa source dans la recherche de bonnes terres agricoles, dans l'activité cynégétique et la présence d'argile de bonne qualité indispensable au métier de la poterie.

Après leur installation, ils fondent des localités et s'organisent sur le plan politique, social, économique et culturel. Leurs villages sont gérés par des chefs choisis, de façon consensuelle. Des liens matrimoniaux existent entre eux, à l'exception des Mangoro qui pratiquent l'endogamie. L'agriculture, la chasse, l'artisanat demeurent leurs principales activités économiques. De religion animiste, ils ont fini par adopter un Islam syncrétique.

⁴³ <https://www.koaci.com>. Consulté le 12-04-2025.

Les Tagbana Lekra cohabitent sur l'espace de leur peuplement avec les Koro. Ils entretiennent avec ces derniers des relations harmonieuses incarnées par une alliance interethnique, des mariages, l'adoption de certains patronymes koro, des échanges commerciaux et une coalition militaire contre Samori Touré en 1887-1888 et en 1893.

Cependant, les rapports entre ces deux peuples ne sont toujours pas restés harmonieux. Ils sont souvent conflictuels à cause de la question de l'autochtonie, de la destruction des villages Lekra sur instigation de Lagafya Kamagaté, le chef de Bouandougou et du problème foncier.

Références bibliographiques

Sources orales

N°	Nom et prénom	Age	Fonction	Date et lieu d'entretien	Heure d'entretien
1	Amadou Kandé	44 ans	Notable	08-08-2015 à Gbagao	08 h à 10 h
2	Amadou Touré	64 ans	Chef de village adjoint	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
3	Baguéta Tiéné	59 ans	Cultivateur	26-08-2005 à Tangola	14 h à 16 h
4	Bassifa Kamagaté	44 ans	Cultivateur	07-05-2016 à Tiéningboué	09 h à 10 h
5	Coulibaly Abdoulaye	70 ans	Chef des Mangoro	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
6	Coulibaly Gbangnan	86 ans	Chef des chasseurs	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h

7	Coulibaly Homoro	76 ans	Porte-parole du chef	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
8	Coulibaly Issouf	58 ans	Notable	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
9	Coulibaly Siaka	39 ans	Secrétaire adjoint du chef de village	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
10	Dano Tiéné	73 ans	Chef de village	26-12-2013 à Souanso	9 h à 11 h
11	Diarrassouba Sogninguin	63 ans	Chef de campement	14-04-2001 à Sogninguikaha	9h à 10 h
12	Drissa Tiéné	73 ans	Chef de village	18-04-2001 à Nakara	14 h à 16 h
13	Faouré Fofana	59 ans	Chef de village	26-08-2005 à Niantibo	8 h à 10 h
14	Fofana Amadou	56 ans	Président des jeunes	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
15	Fofana Mamadou	52 ans	Secrétaire du chef de village	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
16	Fofana Zoumana	70 ans	Adorateur de la terre	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
17	Kandé Inza	74 ans	Notable	26-12-2013 à Souanso	9 h à 11 h
18	Mangoua Tiéné	76 ans	Instituteur à la retraite	27-12-2013 à Kakananzo	09 h à 11 h
19	Massia Kandé	60 ans	Chef de village	11-08-2014 à Ouédallah	09 h à 10 h
20	Ouattara Amadou	39 ans	Chef d'un campement de Nakara	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
21	Ouattara Siaka	57 ans	Notable	20-04-2024 à Nakara	10 h à 13 h
22	Sangnan Fofana	80 ans	potière	22-03-2016 à Niankabi.	20 h à 21 h
23	Tiéné Dangba	73 ans	Notable	26-12-2013 à Souanso	9 h à 11 h
24	TIENE Mangoua	74 ans	Chef de village	27-12-2013 à Kakananzo	08 h à 10 h
25	Tiéné Moboua	57 ans	Notable	26-12-2013 à Souanso	9 h à 11 h
26	Tiénogowa TIENE	84 ans	Notable	27-12-2013 à Kakananzo	08 h à 10 h
27	Tiéssia TIENE	85 ans	Notable	27-12-2013 à Kakananzo	08 h à 10 h
28	Yogbo Tiéné	63 ans	Notable	26-12-2013 à Souanso	9 h à 11 h

Source écrite

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE86(5), 1910.

Les cahiers du LARSOC (CDL), vol. 2, No. 1, 2025

Source numérique

<https://www.koaci.com>, consulté le 12-04-2025.

Références bibliographiques

AVENARD Jean-Michel, BOVALLOT J., et alii, 1974, *Aspects du contact forêt-savane dans le centre et l'ouest de la Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM.

FOFANA Mamadou, 2020, Histoire des Koro des origines à 1938, Thèse de Doctorat unique, Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody, UFR Sciences de l'Homme et de la Société, Département d'Histoire, 500 p.

FOFANA Mamadou, 2009-2010, Culture matérielle et Islam en pays koro (XVI^e-XX^e siècle), Mémoire de Maîtrise, université de Cocody, Abidjan, UFR Sciences de l'Homme et de la Société, Filière des Sciences Historiques, 106 p.

KOUADIO Yao, 2003, « Alliances inter-ethniques et parentés à plaisanterie ou la dynamique d'une dédramatisation endogène des conflits socio-politiques en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire » in AMOA Urbain (dir.), *Actes du colloque international sur « Royautés, chefferies traditionnelles et nouvelles gouvernances : problématique d'une "philosophique" pour l'Afrique politique »*, Tiassalé, éditions DAGEKOF.

MEILLASSOUX Claude, 1964, *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, La Haye, Milan, 3^e édition.

PERSON Yves, 1970, 1975, *Samori une révolution dioula*, Dakar, IFAN.

TOURE Tiégbè, 2014, Les Tagbana et le monde extérieur, XV^e siècle à 1960 Mutations et résistance, Thèse unique, UFHB, 387 p.

YAYAT D'ALEPE, Hubert, 1982, « La crise définitive du caoutchouc de cueillette en Côte d'Ivoire » in *Godo Godo*, n°8, pp. 81-99.